



Formation Juge Probatoire

Synchro

Dunkerque

5 et 6 Janvier 2019

Informations

	Thème
---	--------------

Formation Juge probatoire Synchro

	Publics
---	----------------

Toutes personnes inscrites sur la formation sous réserve de l'obtention d'un accord préalable de prise en charge financière par la Ligue du participant.

	Planning
---	-----------------

DATE 1

Arrivée :	5 Janvier 2019
Début du séminaire :	7h45
Fin du séminaire :	18h00
Départ :	18h30

DATE 2

Arrivée :	6 Janvier 2019
Début du séminaire :	8h00
Fin du séminaire :	13h00
Départ :	13h30

	Venir en train
---	-----------------------

**Gare de Dunkerque
Place de la Gare
59140 Dunkerque**



Venir en avion

Aéroport de Lille
Route de l'aéroport
59810 Lesquin



Venir en voiture

Adresse GPS :
Patinoire de Dunkerque
11 place Paul Asseman
59140 Dunkerque



Bus / Métro

DK'BUS
<http://www.dkbus2018.com/>



Hôtel

Réservation et choix de l'hôtel effectués directement par les participants (remboursement sur la base du tarif fédéral)



Salle de formation

Adresse postale :

Patinoire de Dunkerque
11 place Paul Asseman
59140 Dunkerque



Repas

Samedi midi et soir : Repas pris avec le Panel des Interligues.

Dimanche midi : Repas libre (remboursement sur la base du tarif fédéral)



Modalités de prise en charge

Chacun des participants devra se munir d'espèces et/ou d'une carte bancaire pour honorer le paiement de l'hôtel (si besoin) et du repas du Dimanche midi (si besoin).

Aucun frais ne sera avancé par la Ligue du participant.

Les frais seront remboursés a posteriori sur la base du barème du tarif fédéral et sur présentation des justificatifs auprès du trésorier de la Ligue d'origine du participant.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
Président Ligue Haut de France	Régis Picavet	regis.picavet@gmail.com	
CFOA	Marielle Sartre	marielle.sartre-lequeu@laposte.net	
CNOA	Laurent Moreau	Laurentmoreau276@gmail.com	06 11 11 67 63
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
Formateur	Marielle Sartre	marielle.sartre-lequeu@laposte.net	
CROA	Mattéo Ottaviani	matteo.ottaviani@sfr.fr	
Taxis	Cotaxi Dunkerque		03 28 66 73 00
Samu 35			15
Pompiers			18